

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 19 (1927)
Heft: 2

Rubrik: Économie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de façon approfondie la question de la baisse des prix et, en corrélation avec cette dernière, d'autres questions économiques brûlantes (par exemple les trusts et cartels, l'exportation des capitaux, etc.) et de prendre des décisions exécutoires pour tous.»

Cette proposition se confond exactement avec le sens de la requête de l'Union syndicale; elle la dépasse même avec les « décisions exécutoires » qu'elle préconise. Cette revendication est-elle rejetée par le journal des associations patronales uniquement parce qu'elle émane des syndicats? Ce serait une nouvelle preuve de la limite de l'horizon intellectuel des patrons.

*

La durée du travail n'est pas l'unique point autour duquel se dérouleront les prochaines luttes. La classe ouvrière tiendra aussi à savoir enfin ce qu'il en est des *assurances sociales*. Plus d'une année s'est écoulée depuis l'acceptation par le peuple de la base constitutionnelle de l'assurance vieillesse et survivants. On disait alors que la voie était enfin libre pour la prochaine réalisation de ces assurances. Mais on en entend dès lors plus parler, si ce n'est quelques indications au sujet des travaux préparatoires étendus. La rapidité, avec laquelle l'introduction en est projetée, est révélée par le correspondant bernois de la *Neue Zürcher Zeitung* (nº 76) dans les termes suivants: « La réalisation de l'article constitutionnel exigera plusieurs années ». On ne songe au fond nullement à une introduction rapide, et pour en mieux masquer l'ajournement, on propose l'institution d'une œuvre provisoire de prévoyance qui trahit plutôt le désir de certains cercles d'enterrer complètement l'assurance. S'il s'agissait de la création d'une nouvelle organisation militaire ou d'un nouvel armement de l'armée, une année de préparation eût certainement suffi. Mais il ne s'agit ici que du sort des vieillards, des veuves et des orphelins, auxquels on a tant promis avant la votation sur l'initiative Rothenberger. Lorsque le peuple refuse son appui, précisément alors qu'on le désire, personne n'a lieu de s'étonner d'où provient son manque de confiance. On devrait plutôt s'étonner s'il en avait encore.

Economie

Les banques suisses en 1925.

Un peu plus tôt qu'à l'ordinaire, la Banque nationale suisse vient de publier sa statistique annuelle des banques suisses (librairie Orell Füssli, Zurich). Elle comprend à fin 1925 327 instituts bancaires, dont 26 banques d'Etat, 186 sociétés anonymes, 91 coopératives et 24 autres établissements. Durant l'année 1925, les banques de notre pays ont encore étendu leur activité. Le total des écritures de toutes les banques a passé de 15 à 15,7 milliards de francs. Cette augmentation est due exclusivement à un accroissement des fonds étrangers de 640 millions sur 13,393 millions.

L'épargne a augmenté. Les dépôts auprès des caisses d'épargne ont passé de 143 millions à 3409 millions; les fonds placés sur obligations se sont même accrus de 327 millions, atteignant le chiffre-record de 4972 millions de francs. Aucun autre pays ne possède un réseau aussi compact d'établissements chargés de recueillir les épargnes du peuple. On ne compte pas moins de 1227 comptoirs de banque proprement dits, plus 1180 receveurs et enfin encore plus de 1000 sociétés d'épargne qui ne sont pas comprises dans la statistique. Cela nous paraît néanmoins une erreur de vouloir invoquer ce fait contre l'introduction de la caisse d'épargne postale, car celle-ci pourrait travailler d'une façon beaucoup plus rationnelle. Combien de travail ne gaspille-t-on pas par cet éparpillement des banques suisses et combien de dangers n'en résulte-t-il pas?

Les banques éprouvèrent en partie quelque difficulté à utiliser les fonds qui affluaient. La stagnation de la vie économique ressort clairement des opérations de change et des comptes courants débiteurs qui restent encore en dessous des conjonctures si favorables de 1920. Par contre, les placements sur hypothèques se sont augmentés de 281 millions, passant ainsi à 5594 millions de francs, dont 54 % se répartissent sur les banques d'Etat.

Malgré la situation économique défavorable, le *rendement* s'est encore amélioré et a dépassé, avec 6,9 %, celui des années précédentes, même des années d'avant-guerre ainsi que le montre la récapitulation suivante:

Année	Bénéfice net en millions de francs	Dividendes	
	en millions de francs	en % du capital de participation	
1906	78,7	57,6	6,70
1913	98,4	83,8	6,65
1918	109,1	84,3	5,59
1920	46,8	90,0	5,39
1924	107,4	114,1	6,52
1925	141,2	120,8	6,94

Sur le bénéfice net de l'année 1925, 121 millions ont été répartis aux actionnaires, 22 millions versés aux réserves et 3,4 millions ont été distribués comme tantièmes. Les capitaux qui ne purent être placés à l'intérieur du pays trouvèrent emploi à l'étranger et cela dans une mesure plus grande encore qu'en 1926.

Les dividendes des Sociétés anonymes suisses en 1924.

Le Bureau fédéral de statistique publie chaque année une statistique des dividendes versés par les sociétés anonymes suisses. Il est seulement dommage que celle-ci ne paraisse que trop tard. Les résultats de l'année 1924 n'ont été publiés que tout dernièrement,* alors que c'est la statistique de 1925 qui devrait paraître maintenant.

La statistique de 1924 englobe 1183 sociétés anonymes qui ne représentent que le 22 % des sociétés anonymes existantes; mais elles possèdent 88 % du ca-

* *Revue suisse de statistique et d'économie publique*, 1926, fascicule No 3.

capital social total, de sorte que le rendement qu'elles accusent peut être considéré comme le rendement des sociétés anonymes suisses.

	Sociétés anonymes comprises par la statistique		
	Nombre	Capital nominal en millions de francs	Dividendes en %
1917	777	2800	6,47
1918	712	3180	6,73
1919	796	3538	6,75
1920	1242	4297	5,89
1921	1476	4623	3,70
1922	1538	4670	3,68
1923	1874	4716	4,81
1924	1883	4815	5,86

Le dividende moyen a passé depuis 1917 de 3,7 à 8,5% ; cet accroissement est la preuve que le capital s'est relevé de la crise économique, du moment que son rendement se trouve bientôt atteindre le taux réalisé pendant les années de fortes conjonctures 1918—1919. La statistique des dividendes de l'année 1925 accusera sans doute un taux encore plus élevé. Il est vrai qu'un nombre de sociétés anonymes ne sont toujours pas en mesure de répartir des bénéfices. En 1924, 31% du capital social global ne rapporta aucun dividende contre 37% l'année précédente et 51% en 1922. Même pendant les années à gros bénéfices de 1918 et 1919, 26% ou plutôt 28% du capital global ne rapporta aucun dividende. Le rendement des autres sociétés est naturellement d'autant plus élevé. Le dividende moyen distribué par les sociétés anonymes atteignit en 1924 8,5%.

En tenant compte de toutes les sociétés anonymes, le taux des dividendes distribués en 1924 est le suivant (par branches de production) :

Branches de production	Nombre	Sociétés comprises dans la statistique	Capital nominal en millions de francs	Dividendes en %
<i>I. Production des matières premières</i>	60		399	9,19
1. Exploitation du sol et des forces de la nature	54		391	9,09
Dont: Usines électriques	37		356	6,13
2. Culture du sol	6		8	13,07
<i>II. Industrie</i>	784		1569	6,01
1. Industrie de l'alimentation et des boissons .	102		339	5,38
Dont: a) Fabriques de lait condensé	5		131	3,34
b) Fabriques de chocolat	11		67	6,36
c) Manufactures de tabacs	19		22	6,12
d) Brasseries et malteries	24		43	9,61
2. Industrie de l'habillement	32		76	5,93
Dont: Industrie des chaussures	12		61	6,65
3. Industrie du bâtiment	77		76	7,24
Dont: Industrie du bois	17		11	4,06
4. Industrie textile	172		322	6,91
Dont: a) Industrie de la soie	43		115	9,52
b) Industrie du coton	53		96	3,88
c) Industrie de la laine	13		18	10,56
d) Broderie	19		28	3,32
5. Industrie du papier et des cuirs	28		44	5,56
Dont: Industrie du papier	20		32	5,24
6. Industrie chimique	89		195	11,24
Dont: Electrochimie	16		71	15,09
7. Industrie métallurgique et des machines .	242		483	3,64
Dont: a) Industrie horlogère, etc.	84		82	3,35
b) Fonderies et industrie des machines . .	75		234	4,10
c) Electrotechnique	35		89	2,78
d) Automobiles et construction de voitures .	12		36	2,65
8. Arts graphiques	42		34	5,35

Branches de production	Nombre	Sociétés comprises dans la statistique	
		Capital nominal en millions de francs	Dividendes en %
<i>III. Commerce</i>	819	2470	6,08
1. Commerce proprement dit	258	290	7,05
2. Sociétés de construction et sociétés immobilières	71	46	2,21
3. Banques et sociétés financières	342	1814	5,78
Dont: Trusts	161	898	4,72
4. Assurances	27	202	19,86
5. Hôtels et restaurants	101	94	1,25
6. Commerce divers	20	23	4,95
<i>IV. Transports</i>	207	370	1,02
1. Entreprises de transports	179	330	0,62
2. Entrepôts et maisons d'expédition	22	36	4,58
3. Autres entreprises de transports	6	4	3,24
<i>V. Branches diverses</i>	13	7	2,91
Total	1883	4815	5,86

Ce sont les entreprises de transports avec 0,6% et les hôtels avec 1,25% qui ont le plus faible rendement. De même la construction d'automobiles et de voitures ainsi que l'industrie électrotechnique ne rapportent pas grand'chose aux actionnaires. Les industries d'exportation qui eurent le plus à souffrir de la crise (broderie, fabriques de lait condensé, industrie horlogère) accusent un dividende moyen de 3,3%. Les actionnaires des instituts d'assurance, qui se trouvent à l'autre extrémité de l'échelle des dividendes, ne sont pas si modestes; ils n'encaissent pas moins de 19,9% de dividende. En outre, l'industrie électro-chimique avec 15%, la culture du sol avec 13%, l'industrie de la laine avec 10,6% et les brasseries avec 9,6% de dividende font partie des entreprises qui rapportent le plus. On peut s'étonner que l'industrie de la soie rapporte un dividende moyen de 9,5%, surtout que les patrons de ces industries font parfois entendre leur voix dans les jérémiaades générales. Le tableau ci-dessus montre d'ailleurs qu'il y a lieu d'accepter sous toutes réserves les déclarations d'usage, selon lesquelles la situation pénible de l'industrie, la concurrence aiguë etc., ne laissent pas place aux charges supplémentaires qui résulteraient de la réalisation des revendications ouvrières ou des œuvres sociales, déclaration que démentent les dividendes distribués par les industries en cause.

Le comité de l'Union syndicale en 1926

La Commission syndicale suisse s'était fixée le programme d'activité suivant pour l'année 1926:

1. Statistique syndicale:
 - a) Mouvement des membres d'après les fédérations, les sections, les cantons et les localités.
 - b) Mouvement des caisses des fédérations d'après les recettes, dépenses, cotisations, secours, administration.
 - c) Mouvements de salaires d'après le nombre, l'étendue, les grèves, leur durée et leur coût, résultant des mouvements.
 - d) Statistique professionnelle.
2. Rédaction de la *Revue syndicale* et de la *Rundschau*.
3. Rédaction de la correspondance syndicale.